



DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

Commission des clubs seniors

Procès-Verbal N° 1

**Réunion du 15 janvier 2022
(à 10h salle des commissions)**

Président : M. Jacques MAZE.

Membre présents : Patrick IMBERT, Nadège LAMOTTE, Jérôme LLINARES, Roland LOUBEYRE.

Secrétaire de séance : Mr Patrick IMBERT.

Absents excusé : Mrs Christian BILBAUT, Franck CHALMETON et Didier RAOUL.

Le président en ouverture de séance, fait un tour de table permettant à chaque membre de faire le point depuis la trêve hivernale.

Tout d'abord, il ressort une grande inquiétude concernant la covid et les nouvelles dispositions gouvernementales au niveau du pass sanitaire au 15 janvier.

Une problématique.

Fonctionnement de la commission pour cette fin de saison avec le souhait de rencontrer un club par division avant le mois de mai si possible et de préférence le samedi mais aussi le vendredi soir selon les possibilités des clubs.

Il est nécessaire d'associer la présence de Gérard Chevalier Président de la Promotion de l'Arbitrage et Celle de Yannick Gaden CTD quand il s'agit d'un club avec une école de foot.

Les choix pour cette saison avec un club en remplacement (sera pris en priorité la saison prochaine) si le club ne souhaite pas ou ne peut pas nous recevoir.

- D1 club AS Espinat (Y. Gaden), club remplaçant Am. S. Belbex (Y. Gaden).
- D2 club US Minier/Saignes, club remplaçant FC Junhac/Montsalvy (Y. Gaden).
- D3 club Ent. S. Margeride, club remplaçant Jordanne (Y. Gaden).
- D4 club AS Boisset, club remplaçant Trizac AS.
- D5 club AS Cézens, club remplaçant Aspre FC Fontanges.

Rencontrer les clubs afin d'être à leur écoute, un calendrier des visites est élaboré de la façon suivante :

- Vendredi 11/02/2022, D2 club US Minier/Saignes
- Samedi matin 26/02/2022 D1 club AS Espinat (Y. Gaden).
- Samedi matin 12/03/2022 D4 club AS Boisset.
- Vendredi ou samedi 01/ou 02/04/2022 D3 club Ent. S. Margeride
- Vendredi ou samedi 29/ou 30/04/2022 D5 club AS Cézens.

Adapter plus de souplesse pour le dernier et avant dernier niveau de compétition :

- Envisager une réflexion pour pallier à l'arbitrage en D4 et D5 sur le principe de l'arbitrage Club permettant des déplacements moins longs. Les arbitres officiels continueront à couvrir les rencontres sans désignation.
- Formation allégée mais exigée pour les arbitres bénévoles. A mettre en place pour la saison 2022/2023.

Roland Loubeyre fait part de la décision prise par la LAuRA Foot concernant la coupe de France validée par le COMEX qui sera programmée pour le 1^{er} tour le 28/08/2022, le 2^{ème} tour le 4/09/2022, le 3^{ème} tour le 11/09/2022, le 4^{ème} tour le 25/09/2022, le 5^{ème} tour le 9/10/2022, le 6^{ème} tour le 16/10/2022 et le 7^{ème} tour le 30/10/2022.

De ce fait la reprise des championnats sera programmée pour le 18/09/2022.

Questions diverses :

- Vendredi 11/02/2022, D2 club US Minier/Saignes
- Samedi matin 26/02/2022 D1 club AS Espinat (Y. Gaden).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h05.

Le Président,

Jacques MAZE



Le Secrétaire,

Patrick IMBERT

